

Préparer l'après COVID-19 avec un Plan d'intervention sanitaire

Laval, le 23 avril 2020 – Dans un contexte de déconfinement graduel à venir au cours des prochaines semaines et des prochains mois, l'industrie touristique devra démontrer qu'elle est apte à protéger ses visiteurs ainsi que ses travailleurs et fournisseurs d'un point de vue sanitaire. C'est pourquoi le réseau associatif du Québec (ATS et ATR) dont fait partie l'Association des professionnels de congrès du Québec (APCQ) travaille actuellement à élaborer un **Plan d'intervention sanitaire face à la COVID-19** qui sera adapté à l'industrie touristique et comprendra des déclinaisons pour chacun de ses secteurs, dont le tourisme d'affaires.

Ce plan, qui comprend divers volets, permettra de se doter de normes, de procédures et d'outils de validation pour couvrir l'ensemble des aspects liés à la sécurité sanitaire et ainsi gagner la confiance des visiteurs. L'initiative est financée par le ministère du Tourisme, pilotée par le *Conseil québécois des ressources humaines en tourisme* (CQRHT) et l'Alliance de l'industrie touristique du Québec.

Par ailleurs, l'APCQ siège à une cellule de travail en tourisme d'affaires nouvellement formée par le ministère du Tourisme. Les travaux du comité visent, entre autres, à définir les priorités d'action pour soutenir la relance du tourisme d'affaires dans un contexte de déconfinement graduel à survenir dans les prochains mois.

Au cours de leur première réunion tenue le 23 avril, les membres de la cellule ont abordé notamment les enjeux liés aux mesures sanitaires à implanter dans les sites de réunions et congrès. L'APCQ fournira le plus rapidement possible un guide des mesures sanitaires pour les réunions et congrès qui amalgamera les meilleures pratiques et les recommandations du Plan d'intervention sanitaire mentionné ci-haut. Les questions que le guide abordera porteront notamment sur les aspects suivants :

- La formation du personnel sur les mesures sanitaires ;
- Les mesures de désinfection ;
- Procédures d'accueil des visiteurs ;
- L'impact de la distanciation physique sur la capacité d'accueil des salles ;
- La disposition physique des participants dans une salle ;
- La gestion de la circulation à l'intérieur du bâtiment compte tenu de la distanciation sociale ;
- La gestion des repas, pause-café et pichets d'eau, par exemple.

La date de publication du guide sera annoncée bientôt car tous espèrent rendre celui-ci disponible dès juin 2020.

30 -

À propos de l'APCQ

Créée en 1981, [l'Association des professionnels de congrès du Québec](#) (APCQ) est l'association touristique sectorielle qui participe à la croissance du tourisme d'affaires au Québec en favorisant des alliances entre les intervenants du milieu, en développant la connaissance stratégique et en générant des occasions d'affaires pour l'industrie. Composé de 148 membres, l'effectif de l'Association se compose d'hôtels, de centres de congrès, de destinations touristiques et d'Associations touristiques régionales.

Source et renseignements pour l'APCQ

Gilber Paquette, directeur général
Association des professionnels de congrès du Québec (APCQ)
gpaquette@congres.com
Cellulaire : 514-910-4899